

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 77125 du 10 août 2012 portant promotion de sous-officiers  
de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens avionique »**

NOR : INTJ1232242S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié, relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte;

Vu la décision n° 118801 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1131580S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> septembre 2012:

Jamet, Dominique                      Nigend : 155 697                      Numéro de livret de solde : 5 287 033

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2012:

Collenne, Jérôme                      Nigend : 179 303                      Numéro de livret de solde : 5 317 767

Fait le 10 août 2012.

*Le colonel,*  
*adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,*  
OLIVIER COURTET